

## **Avis n°2019-05**

**Le Conseil Académique plénier, en sa séance du 2 décembre 2019  
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, présidente de l'Université Lumière Lyon 2**

*Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles L712-2, L712-6-1  
Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2*

Le quorum n'ayant pas été constaté en début de séance, un second CAC plénier s'est réuni à 11 heures (27 membres présents et représentés).

### **Rend l'avis suivant :**

**Objet   Fiches de postes**

La présidente de l'Université Lumière Lyon 2 soumet pour avis les fiches de postes.

Le présent avis favorable est adopté à l'unanimité par les membres présents et représentés (cf aux documents joints en annexe « fiches de postes ») sauf pour les fiches de postes tenant à l'Institut de Psychologie, la fiche de poste Histoire Moderne de l'UFR Temps et Territoire, la fiche de poste Sciences de Gestion de l'UFR Sciences économiques et gestion qui feront l'objet d'un nouvel examen par le prochain CAC plénier suite aux modifications demandées par les membres.

**Résultat des votes :**

Nombre présents et représentés : 27

Pour : 27

Fait à Lyon, le 4 décembre 2019

La Présidente de l'Université Lyon 2  
Le Directeur Général des Services

Vincent FABRE

Nathalie DOMPNIER